

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Napierville du 15 avril 2020 à 14h00 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| - Conférence Web | - Serge Brault |
| - Ghislain Perreault | - David Dumont |
| - Daniel Dumontier | - Présent physiquement |
| - Marthe Tardif | - Mario Dufour |

Séance tenue à huis clos, formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 15 AVRIL 2020

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Service de Sécurité incendies : Réparation véhicule #234
3. Levée de l'assemblée

Résolution #2020-04-127 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

Résolution #2020-04-128 : Service de Sécurité incendies : Réparation véhicule #234

CONSIDÉRANT QUE le véhicule #234 du Service de Sécurité incendies a subi des dommages de façon accidentelle lors d'une activité de maintien de compétences de conduite de véhicule le 11 février 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le véhicule a été acheté neuf en 2017 et bénéficie d'une garantie du manufacturier pour une période de 12 ans ;

CONSIDÉRANT QU'afin de se prévaloir de cette garantie dans le futur, il est nécessaire de procéder aux réparations auprès de ce même fournisseur ;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier a soumis une offre de service au montant de 37,123.16\$ plus les taxes applicables afin d'effectuer toutes les réparations requises suite à l'incident ;

CONSIDÉRANT QU'une réclamation a été transmise auprès de notre compagnie d'assurances ;

CONSIDÉRANT QUE les dommages seront couverts par les assurances, franchise déduite;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter la soumission de la compagnie Techno Feu au montant de 37,123.16\$ pour les réparations sur l'unité # 234 du service de Sécurité incendies.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2020-04-129 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 14h10.

Intervention de : Aucune assistance, séance tenue à huis clos selon les directives ministérielles en lien avec la COVID-19.

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE